

L'essentiel

Ce service permet au client de bénéficier d'une franchise d'agios de 7,50€ au trimestre dès lors qu'il est à découvert sur son compte de dépôt.

Ce service est proposé aux clients détenteurs d'un Bouquet Liberté.

Bon à savoir

Des agios et commissions d'intervention sont dus en cas de dépassement de l'autorisation de découvert en montant et en durée.

Les agios sont dus à la fin du trimestre.



un minimum forfaitaire trimestriel de 3,50€ s'applique dès le 1er centimes d'euro d'agios calculé

Rappel : comment calculer les agios

Exemple : Le client est à découvert autorisé de 100€ à M1 pendant 10 jours, puis à 120€ pendant 5 jours à M2 puis à 250€ à M3 pendant 7 jours.

- Le nombre débiteur du découvert M1 : $100 \times 17,58\% / 365 \times 10 = 0,48\text{€}$
- Le nombre débiteur du découvert M2 : $120 \times 17,58\% / 365 \times 5 = 0,29\text{€}$
- Le nombre débiteur du découvert M3 : $250 \times 17,58\% / 365 \times 7 = 0,84\text{€}$

**1,61€
d'agios pour
le trimestre**

Montant du découvert

Année civile

Nb de jours à
découvert

Barème découvert permanent autorisé ≤ 3 000€